

**Etaient présents** : Les Conseillers en exercice à l'exception de Geneviève LE MOIGN - pouvoir à François LE BERRE, René KEREBEL - pouvoir à Martine LAVANANT, Ronan LANSONNEUR - pouvoir à Michel JOURDEN et Caroline RIBEZZO - pouvoir à Marie MORGANT.

**Secrétaire de séance** : Mary KEREBEL est élue Secrétaire de séance

En préambule à cette séance du Conseil Municipal, Didier LE GAC, Maire, informe l'assemblée de sa décision d'être candidat aux élections législatives de juin prochain. Compte tenu de la nouvelle législation relative au non cumul des mandats, il informe qu'en cas de victoire il démissionnera de ses fonctions de Conseiller Départemental mais qu'il resterait Conseiller Municipal de Lampaul-Plouarzel. Un nouveau Maire devra être élu par l'Assemblée en son sein après que des élections partielles soient organisées pour compléter le Conseil Municipal suite à une démission ce début d'année. Après cette annonce, Michel JOURDEN, Adjoint au Maire, a informé ses collègues du conseil de son souhait d'être candidat au poste de Maire.

**Présentation du projet de l'écloserie de Porscave par le CRC**

A la demande du Maire, Monsieur Benoît SALAUN du CRC (Conseil Régional de Conchyliculture) est venu présenter l'état d'avancement des travaux de transformation du bâtiment de Porscave en écloserie pour assurer la redynamisation de l'huître plate. Au total, c'est un budget de 750 000 € qui est investi dans la recherche, sur le site de Porscave. Les travaux qui ont démarré le 24 avril seront terminés fin juillet. Puis suivront les essais de la prise d'eau. La mise en service interviendra à l'automne 2017 avec 3 salariés installés sur site. Ce programme fera l'objet d'un appel à projet au titre du programme FEAMP (financements européens). Ce domaine d'activité est important pour notre région puisqu'il représente 2 100 emplois sur la Bretagne Nord.

**SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS 2017**

Demandeurs	Propositions 2017
ASSOCIATION SPORTIVE de l'ECOLE de KERARGROAS	2 226 € - 21 € par enfant, 106 inscrits au 01/09/2016
OGEC SAINTE MARIE	1 533 € - 21 € par enfant 73 inscrits au 01/09/2016
FCL	2 603.60 €
CLUB DE TENNIS	810.80 €
SI ON BOUGEAIT EN IROISE	680 €
YOGA	200 €
ROCH'AN POULOUT	400 €
ROUE LIBRE	350 €
LAMBAOL	250 €
TUD YAOUANG	300 €
SOURIRE D'AUTOMNE	600 € (450 € + 150 € aide acquisition informatique)
CLUB FEMININ	250 €
LES BIDOURICS	300 €
UNC / UNCAFN	150 €
OFFICIERS MARINIERS	150 €
DES PLANCHES ET DES VACHES	450 € (150 € + 300 €)
HOT CLUB JAZZ IROISE	200 €
LES PETITES FOLIES	2 000 €
PHILINDANSE	100 €
L'ECOLE DES RIZIERES	100 €
LES DEFIS DE MORGAN	100 €
ENTENTE LE CORSEN (Athlétisme)	220 €
BADMINTON DU BOUT DU MONDE	80 € (20 € par enfant)
K DANSE	150 €
PROTECTION CIVILE DE BREST	80 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU FINISTERE	80 €
LES RESTOS DU CŒUR	80 €
SECOURS CATHOLIQUE	80 €
SECOURS POPULAIRE	80 €
VIE LIBRE SAINT RENAN	80 €
FEDERATION des MUTILES du TRAVAIL	80 €

BRETAGNE VIVANTE	80 €
EAU et RIVIERE de BRETAGNE	100 €
REVE DE CLOWN	80 €

Le Conseil Municipal entérine ces propositions à l'unanimité.

### **SOUSCRIPTION d'une LIGNE de TRESORERIE 2017**

Après analyse par la commission Finances du 10 mai 2017 à l'unanimité le Conseil Municipal retient l'offre suivante :

Etablissement	Montant	Durée	Taux	C° engagement	Frais de dossier	Tirage
Crédit Agricole du Finistère	300 000 €	12 mois	EURIBOR 3 mois moyenné + 1.20 % (base 365 jours)	0.25 % / an soit 750 €	350 €	Pas de mini imposé

### **DETERMINATION des TARIFS AIRE DE CAMPING-CARS 2017**

L'aire d'accueil des camping-cars étant désormais en gestion par la Mairie (et non plus par l'Office de Tourisme, dissout au 31 décembre 2016 suite au transfert de compétences vers la CCPI) il revient donc au Conseil Municipal d'en voter désormais les tarifs.

A l'unanimité la reconduction de la tarification existante est décidée, à savoir :

➤ Emplacement	4.00 € / jour	➤ Douche	2.00 €
➤ Machine à laver	3.00 €	➤ Sèche-linge	3.50 €
➤ Borne de service eau ou électricité	2.00 €	➤ Dosette de lessive	1.00 €
➤ Emplacement commerçants pour la saison	70.00 €		

### **CHEMINEMENT DOUX rue du GOUEROU : demande de subvention amendes de police**

La Commune a voté des travaux rue du Gouérou consistant en une sécurisation de la liaison piétonne vers la plage et la mise en accessibilité de la voirie. A l'unanimité le Conseil décide de déposer une demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police pour aider au financement de cette opération dont le coût est évalué à 30 700 € HT

### **CREATION d'un EMPLOI CAE/CUI pour les SERVICES TECHNIQUES**

Le dispositif de financement des Contrats d'avenir étant épuisé il est proposé au Conseil Municipal la création d'un contrat de type CAE/CUI à temps complet pour les services techniques d'une durée de 12 mois.

### **MODIFICATION du TABLEAU des EFFECTIFS**

A l'unanimité le Conseil Municipal décide la création d'un emploi d'Agent polyvalent des services techniques à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Ce poste sera pourvu par la pérennisation d'un CDD.

### **REPARATION de la PETITE CALE de PORSPAUL : attribution de marché**

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de confier les travaux de réparation de la petite cale de Porspaul à l'entreprise EUROVIA BRETAGNE agence de MORLAIX au prix de 19 010 € HT. Ils consistent en la démolition de la dalle de la partie basse de la cale, la réfection du dallage sur la partie basse de la cale, la fourniture et scellement d'organeaux ou de U d'amarrage, la réparation de la fissure longitudinale et le renforcement du pied de l'escalier existant.

### **EVALUATION du PEDT en cours et avenant n° 2 à la convention**

La réforme des rythmes scolaires a été mise en application dans les écoles de LAMPAUL-PLOUARZEL depuis la rentrée de septembre 2014. Elle est régie par une convention signée en juillet 2014 entre la Commune, l'Inspection Académique et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère. L'évaluation de ces années d'application du Projet Educatif Territorial est présentée. A partir de ce bilan il est décidé à l'unanimité de signer un nouvel avenant prolongeant la durée d'application du PEDT d'une année, soit jusqu'en juillet 2018 uniquement pour l'école de Kérargroas dans la mesure où l'école Sainte Marie a décidé de revenir au rythme de 4 jours.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 4<sup>ème</sup> tranche de travaux secteur du Carpont**

Par délibération du 26 mai 2016 le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commande avec la CCPI et la Commune de PLOUARZEL pour mener à bien notre projet de 4<sup>ème</sup> tranche d'assainissement collectif au Carpont. La CCPI a procédé aux attributions suivantes pour la partie LAMPAUL-PLOUARZEL :

- Lot 1 - canalisations gravitaires et de refoulement : TPC Ouest de PLABENNEC pour 113 380 € HT
- Lot 2 - postes de relevage : APEI de PLERNEUF (22) Pas de poste sur le réseau de LAMPAUL-PLOUARZEL
- Lot 3 - contrôle et inspection des canalisations et tranchées : ACT Diagnostic de PLOUMAGOAR (22) pour 3 053 € HT.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Mme Yvonne LE BRIS fait part au Conseil Municipal d'une action menée pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année par le CCAS qui permet aux personnes de plus de 60 ans d'effectuer un voyage « sénior » bénéficiant de l'aide financière de l'ANCV. Neuf personnes se sont inscrites pour cette première édition.